



Madame, Monsieur,

La crise sanitaire et économique sans précédent que nous traversons en France et dans le monde a bouleversé tous les secteurs d'activité et la filière laitière française ne fait pas exception.

Pendant le confinement nous avons dû faire face à la restructuration des marchés. Notre filière s'est fortement mobilisée et a misé sur le collectif en mettant en place plusieurs mesures qui ont permis de limiter la saturation des outils de transformation et de stockage tout en maintenant l'approvisionnement des rayons en linéaire pour tous nos concitoyens. Cela n'aurait pas été possible sans la mobilisation de l'ensemble des acteurs qui composent notre filière : producteurs, coopérateurs, industriels, distributeurs et acteurs de restauration collective.

Mais la crise sanitaire est toujours là, et avec elle, de nombreuses difficultés auxquelles nous devons faire face, jour après jour, avec responsabilité.

Le Gouvernement français a décidé de mobiliser 100 milliards d'euros supplémentaires dans le cadre du Plan *France Relance*. Ce plan a vocation d'accompagner tous les acteurs dans la relance économique, sociale et écologique de notre pays.

La filière laitière est particulièrement concernée par le volet agricole et alimentaire du Plan de relance, qui a pour ambitions d'*accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français* et de *reconquérir notre souveraineté alimentaire*. Ce plan de relance doit nous permettre d'accélérer la mise en œuvre du plan de filière France Terre de Lait tout en répondant aux défis actuels. Nous avons le devoir et la responsabilité de mobiliser *France Relance* pour soumettre des projets en phase avec ces derniers.

Le livre blanc que ce courrier accompagne est destiné à partager nos enjeux avec les pouvoirs publics. Il a pour objectif d'identifier les thématiques du plan de relance qui nous permettront de répondre aux objectifs du plan de filière en étant soutenus et accompagnés dans cette démarche.

Pour aller plus loin, le Cniel met à votre disposition un site internet planderelance.franceterredelait.fr sur lequel vous retrouverez les informations utiles sur le plan de relance dans la filière laitière. Vous serez informés d'ici peu de la mise en place de cet outil et de son fonctionnement.

Je compte sur la responsabilité de chacun d'entre vous pour actionner les mesures de *France Relance* dans la continuité du plan de filière, afin que la France reste durablement une Terre de Lait !

Thierry Roquefeuil
Président du Cniel

Pour ordre,
Caroline Le Poultier
Directrice Générale du Cniel